

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 555

Artikel: Nouvelles de quelques féministes étrangères

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leur auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Le bulletin mensuel partant du 1^{er} janvier, à partir du juillet, il est

différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) ramenés pour la semestre de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Nous avons jusqu'à présent trop peu fait appel aux femmes, et une conseillère fédérale ne pourrait que nous être utile.

Félix MCSCHLIN.

(Article paru dans le journal zurichois «Die Tat» au moment des élections des Chambres fédérales.)

Elections tacites...

« Pour nous, femmes, les élections sont toujours tacites... » a spirituellement déclaré l'autre jour l'une de nos plus ferventes suffragistes vaudoises. Et cela est tristement vrai. Qu'il s'engage, comme dans quelques-uns de nos cantons, des luttes acharnées entre partis politiques opposés, ou que, comme dans tant d'autres, l'on renvoie paisiblement des hommes blanchis sous le harnais parlementaire à ce Conseil National auquel, le printemps dernier encore, l'on souhaitait si fort des hommes nouveaux — pour nous femmes, le résultat sera toujours identique : nous ne serons pas consultées, notre avis ne sera pas demandé, et nous serons soumises à des lois élaborées et votées par des hommes que nous n'aurons pas choisis.

Nous devrions avoir pris l'habitude de cette situation anormale depuis tant d'années que nous menons la lutte suffragiste. Eh ! bien, non. Et avec toutes celles qui ont vainement éprouvé à spirituellement déclaré l'autre jour l'une de nos plus ferventes suffragistes vaudoises. Et cela est tristement vrai. Qu'il s'engage, comme dans quelques-uns de nos cantons, des luttes acharnées entre partis politiques opposés, ou que, comme dans tant d'autres, l'on renvoie paisiblement des hommes blanchis sous le harnais parlementaire à ce Conseil National auquel, le printemps dernier encore, l'on souhaitait si fort des hommes nouveaux — pour nous femmes, le résultat sera toujours identique : nous ne serons pas consultées, notre avis ne sera pas demandé, et nous serons soumises à des lois élaborées et votées par des hommes que nous n'aurons pas choisis.

tentés pour cela — servir notre pays de tout l'élan de notre effort. Nous souffrons davantage en ces heures noires, où l'on éprouve vivement le besoin instinctif de se presser à l'abri du même drapeau, de nous savoir parquées, avec défense d'en sortir, dans la catégorie des incapables et des inutiles. Nous songons avec plus d'intensité aux paroles du roi de Danemark, lorsqu'en 1915, dans des circonstances tristement analogues à celles que nous vivons, il signa l'acte parlementaire reconnaissant aux femmes de son pays le droit de suffrage complet : « Pour assurer l'unité nationale en face de la crise européenne... » Lequel de nos premiers magistrats aurait chez nous le courage d'en dire autant ?...

Plusieurs, parmi les suffragistes qui, tout comme nous, ont éprouvé ce sentiment douloureux, ont tenu à le manifester publiquement. Nous publions ci-dessous le texte de l'annonce émanant de l'Association bâloise pour le Suffrage ; à Genève, l'on n'a renoncé à en faire autant que pour motifs financiers, et vu la lourde charge que va imposer à l'Association suffragiste la prochaine votation populaire sur l'initiative constitutionnelle cantonale. Le Comité Central suisse, de son côté, se prépare à adresser un message spécial aux nouvelles Chambres pour leur première séance. Ainsi, un peu partout, l'on a songé, et on l'a dit, à ce que représentaient pour les femmes comme pour les hommes ces élections en temps de guerre, cette législature dont les débuts vont se faire sous un ciel si lourd de menaces, et pour laquelle on a bien voulu tenter de faire l'union entre les partis politiques masculins, mais en ignorant toujours, et quand même l'heure du danger commande de renier les rangs, la plus nombreuse moitié de notre peuple.

E. Gd.

discussion de ceux des problèmes actuels qui préoccupent surtout les femmes suisses, et grâce à une excellente organisation, l'on passe sans fatigue ni précipitation d'un sujet à l'autre, ce tour d'horizon féminin permettant à chacune de recueillir de précieuses suggestions. Essayons de suivre ce bon exemple, et d'être brève à notre tour.

Le rapport de la présidente, qui rend compte de l'activité du Comité durant le dernier exercice, touche à tant de questions que seule l'énumération nous en est permise ici : service auxiliaire féminin, collecte du 1^{er} août pour les mères nécessiteuses, Exposition nationale, foyers du soldat, renforcement du cœur de la vie, service civil des jeunes filles, travail des Commissions, service domestique, relations tant avec la Croix-Rouge suisse qu'avec d'autres organismes ou groupements nationaux, assurance-vieillesse et survivants, la presse féminine, rapports avec le Conseil International des Femmes, problème des réfugiés... et j'en passe ! L'on réalise bien ainsi la sorte d'omniscience que doivent posséder les membres du Comité de notre Conseil national des Femmes pour aborder en connaissance de cause tant de sujets si variés !

Autre excellente réforme dans l'ordre du jour de l'Assemblée : pas de rapport financier oral (rapport qui ne sera généralement à lire, les chiffres glissant sur l'esprit des auditeurs comme la pluie sur les plumes d'un moineau !), mais un simple rappel de la trésorerie au rapport técnographié distribué par avance aux délégués. Que la fortune de l'Alliance baisse, cela n'a rien d'étonnant — et nous dirons même que de normal — dans les temps actuels, mais notre grande Fédération nationale n'est cependant pas près de la faillite, puisque ses recettes de l'exercice 1938-1939 accusent encore un solde créditeur de plus de 450 fr. !

La présentation des rapports des Commissions étant supprimée, puisque aussi bien l'on pourra les lire une fois imprimés, l'Assemblée entendit d'abord deux brèves communications, dont le sujet figurait sur le premier programme, et que leurs auteurs ont aimablement accepté de résumer pour gagner du temps. Mme Nägeli, l'alerte et active directrice du Bureau de conseils financiers de la Banque Populaire à Zurich, parla de la tentative faite par la Société coopérative Saffa auprès de la Commission fédérale qui s'occupe de la révision de la loi sur le cautionnement, pour que soit introduite une disposition, exigeant pour que le cautionnement soit valable le consentement de l'autre époux que celui qui signe le néfaste papier. Toutes celles de nos lectrices qui sont en contact avec les milieux

campagnards, sachant les catastrophes familiales qu'entraînent souvent ces cautionnements si imprudemment donnés, généralement après boire, par des hommes plus faibles que généraux, applaudiront à ces démarches. Très diplomatiquement on ne réclame pas que l'autorisation de la femme soit nécessaire, afin de ne pas risquer de couler le bateau en le chargeant trop, mais bien l'autorisation des deux époux, les mettant ainsi sur un pied d'égalité — quand même, nous nous demandons si les cas de cautionnement par des femmes mariées à l'insu de leur époux sont fréquents ? Bien que cette proposition ait rencontré un accueil sympathique au sein de la Commission d'experts, de la part de M. Huber (Saint-Gall) notamment, un féministe de tout temps, elle a été rejetée par 11 voix contre 8. Il s'agit donc maintenant de reprendre la question au Parlement.

(La fin en 2^{me} page.)

E. Gd.

Nouvelles de quelques féministes étrangères

Nous sommes heureuses de pouvoir dire à nos lectrices qui partageaient nos inquiétudes que deux de nos amies féministes de Pologne, Mme Woytowicz-Grabinska et Mme E. de Romer, sont actuellement à Genève, où elles ne sont arrivées qu'aux prix d'incroyables difficultés. Leurs récits de tout ce qu'elles ont vu dans leur malheur sont un vrai cauchemar. Aucune nouvelle en revanche de nos autres amies féministes qui se trouvaient encore à Varsovie, quand elles ont quitté la capitale martyre.

Plus près de nous, et Dieu merci ! dans des circonstances moins tragiques, nos amies françaises travaillent vaillamment et calmement. Mme Brunschwig, chargée de mission à ce Ministère de l'Education nationale qu'elle connaît si bien, s'occupe en outre d'œuvres sociales à Paris. Mme Malaterre-Sellier, en sa qualité de présidente de la branche française de l'Union de Secours aux enfants, a eu beaucoup à faire pour les évacuations d'enfants ; Mmes Pichon-Landry et Vassaur sont les chevilles ouvrières de l'organisation des « Françaises au service de la Nation », organisation volontaire qui s'inspire des mêmes principes que nos Services auxiliaires féminins en Suisse. Mme Kraemer-Bach, non contente de son activité comme infirmière-chef dans un poste de secours à Paris, dirige en outre un service d'informations juridiques et sociales pour les femmes de soldats mobilisés. D'autres en province sont également à l'œuvre de tout leur effort.

Nous avons dit dans un précédent numéro toute l'activité du Corps de volontaires féminins fondé

Le Pays fait appel aux Femmes

C'est grâce à leur appui que notre vie économique peut subsister. C'est grâce à leur calme réfléchi que se maintient l'attitude digne de notre peuple. Leur concours est indispensable à tout notre effort actuel d'hygiène, de défense aérienne et de protection sociale.

Le Pays a besoin des Femmes

Concitoyens et concitoyennes, déclarez-vous en faveur du suffrage féminin.

Traduction de l'annonce insérée dans la plupart des grands journaux de leur canton par les suffragistes bâloises au moment des élections fédérales.

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos lecteurs, ainsi que tous les correspondants particuliers de notre Rédactrice, de bien vouloir prendre note que, dès la parution de ce numéro, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction du MOUVEMENT est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

et que tout envoi adressé aux Crêts de Pregny subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

L'Alliance à Winterthour

L'une de nous l'a dit sous une forme joliment imaginée : en ces temps d'inquiétude, nous éprouvons le même besoin que des poussins frais échappés du nid de nous grouper, de nous serrer les unes contre les autres dès que l'orage gronde. On peut le constater facilement à l'affluence qu'attire toute manifestation qui répond à ce besoin presque instinctif de sécurité mutuelle ; et celles qui craignaient que l'Assemblée générale de notre « Parlement féminin suisse » ne réunit qu'un public clairsemé pêchaient par un défaut de psychologie. L'événement l'a bien prouvé : cette Assemblée, que l'on avait d'abord songé à supprimer, puis dont la date, changée à plu-

sieurs reprises, n'avait été que tardivement connue ; cette Assemblée fixée à Winterthour, donc tout au bout de la Suisse, — c'était Mme Zellweger qui assurait autrefois que, pour les Romandes, ce qui est situé au delà de Zurich est considéré comme terre exotique ! — et pas très loin de la frontière ; cette Assemblée au programme remanié au dernier moment pour le mettre en harmonie avec les circonstances, avait attiré la grande foule des délégués. La salle du Casino fut trop étroite pour les 300 à 400 participantes qui s'y écrasaient, et qui avaient accouru de toutes les parties de notre pays, de Genève comme du Tessin, de Bâle comme de Neuchâtel ou des Grisons... Sans doute, le fait que la seconde journée devait être consacrée entièrement à une dernière visite de l'Exposition nationale avait-il aussi contribué à cet afflux, bon nombre de nos Welches ayant fait leurs plans en les combinant avec une halte à Zurich ; mais le sérieux de l'Assemblée, la conviction profonde des oratrices, le ton élevé des discussions, l'émotion contenue avec laquelle fut écouté le chant grave de la Landsgeinde, les excellentes paroles d'ouverture de la présidente, Mme Nef, — tout ceci donna à cette journée de Winterthour un caractère réconfortant et bienfaisant.

Une autre caractéristique heureuse de cette Assemblée fut la constatation que, lorsque l'on est vraiment décidé à venir dans un temps voulu à bout d'un ordre du jour chargé, on le peut. Le programme, en effet, avait été remanié de façon à laisser du temps à la

„L'accordéoniste“

Exposition Marg. Pellet
(Neuchâtel)



(Voir article en 4^{me} page).

à Amsterdam par Rosa Manus notamment. En Angleterre, nombreuses sont celles parmi nos amies féministes, qui fournissent du travail volontaire de guerre (voir plus loin), alors que d'autres comme Mrs. Corbett Ashby s'appliquent surtout à maintenir les liens d'une activité internationale féministe et démocratique.



Pour les femmes de militaires mobilisés

Alors que des milliers de nos soldats sont à la frontière, ayant quitté leur atelier, leur ferme ou leur magasin, leur femme restée seule, souvent sans l'aide même d'un employé ou d'un ouvrier bien au courant également mobilisé, doit

se tirer d'affaire, prendre les rênes en main, veiller à la bonne marche de l'exploitation, et surveiller les finances de la famille. Heureuse celle qui en temps de paix a collaboré pratiquement avec son mari, ou qui aura été mise au courant par lui de l'état de ses affaires! et combien empruntées et à la merci d'une foule de difficultés insoupçonnées se trouvent celles qui n'avaient jusqu'à présent aucune notion de la manière dont on dirige une entreprise!

C'est à toutes celles-là, comme aussi à celles qui, capables de liquider la routine des affaires courantes, sont embarrassées par des affaires plus sérieuses, que la Coopérative de cautionnement « SAFFA » rappelle l'existence de son secrétariat (Schauplatzgasse, 23, Berne), et de ses deux bureaux de conseils financiers à la Banque Populaire suisse à Berne (Christoffelgasse, 6) et à Zurich (Bahnhofstrasse, 53). A ces trois adresses, l'on trouvera renseignements et conseils pour toute affaire commerciale et financière, soit par réponse écrite à toute lettre de demande, soit verbalement (prié d'annoncer sa visite à l'avance).

IN MEMORIAM

G. Rothen

Le monde scolaire de la ville de Berne et de nombreux amis et élèves au près et au loin sont plongés dans le deuil par le décès subit de M. G. Rothen, qui vient de succomber à une crise cardiaque. La haute valeur morale de cet homme et les multiples fonctions dont il était chargé laisseront leur empreinte profonde, non seulement à Berne, dans son centre d'activité, mais bien au-delà des frontières de son canton et de nos pays.

Directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles dès 1910, puis de l'Ecole normale et de l'Ecole supérieure dès 1924, M. Rothen a exercé une influence hors-ligne sur la génération montante de femmes, sur le corps enseignant et la vie publique de son canton. Nombreuses étaient à côté de son école les tâches politiques, sociales et ecclésiastiques qu'il a remplies et toutes charge qu'il assumait était accomplie avec le même savoir-faire, la même conscience.

Les traits saillants de cette nature si riche étaient une bonté très grande, une clarté d'esprit et une intelligence vives, une loyauté et une largeur d'esprit absolues. Aussi était-il l'amie et le conseiller sûr de tous ceux qui l'approchaient, et le chef aimé de ceux qui eurent le bonheur de travailler sous sa direction.

Est-il besoin de dire qu'un esprit aussi large, aussi éprix de justice, ne pouvait qu'être féministe? M. Rothen, ainsi que l'a fait remarquer un de ses amis de jeunesse qui a pris la parole à ses obsèques, était persuadé que la mère de famille, la femme exerçant une profession avait besoin du droit de vote au même titre que les hommes, et il ne s'en cachait pas: en 1918 déjà, il faisait au sein du parti radical une conférence fortement documentée en faveur du suffrage des femmes. Et de toute son activité ressortit cette même conviction féministe. Les institutrices qui travaillaient sous sa direction jouissaient de la même confiance absolue, des mêmes droits dans le corps enseignant que leurs collègues masculins. Les jeunes filles étaient élevées pour pouvoir agir en tout domaine selon leur propre res-

ponsabilité et rien n'était négligé pour développer leur personnalité.

Nous ne pouvons dire qu'un remerciement ému à cette nature grande et généreuse pour tout ce qu'il nous a donné, sans jamais songer à lui-même. Nous exprimons à sa fidèle compagne et collaboratrice, Mme Elisabeth Rothen, — qui fut membre de notre Comité Central suffragiste de 1916 à 1918 — notre profonde sympathie dans ce deuil cruel qui est aussi le nôtre.

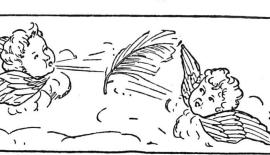
A. L.

Mme Miranda

C'est avec émotion que nous avons appris la mort subite de Mme Miranda, survenue le 15 juillet dernier. Cette nouvelle causera du chagrin aux personnes qui, à Genève, s'intéressent à la question abolitionniste et qui ont entendu les conférences de cette femme au grand cœur.

Mme Miranda était originaire d'un département français voisin de notre pays. Douée d'une intelligence supérieure, d'un esprit et d'un cœur capables d'embrasser de vastes horizons, elle prit un rôle parmi la campagne abolitionniste qui eut lieu à Grenoble quelques années après la grande guerre. Elle fit partie le 6 novembre 1924 du noyau qui répondit spontanément à l'appel du Dr. Hermite et d'où est sorti l'ensemble des réalisations sociales et morales qui ont constitué l'Association dauphinoise d'Hygiène morale. Elle fut une des initiatrices de l'Abri dauphinois, maison créée à Grenoble pour prostituées, à la suite de la fermeture dans cette ville des maisons de tolérance.

C'est dans cette branche d'activité que Mme Miranda trouva son véritable charisme. Inspirée par l'exemple de Joséphine Butler, elle fut une mère pour beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles dévoyées qui trouvèrent chez elle affection et direction éclairée. Nombreuses sont celles qu'elle a arrachées à leur vie de débauche et rendues à une existence normale. Il était évident de l'entendre parler de ses « filles » comme elle les appelait et d'écouter le récit des sauvegagements opérés par elle. Elle ne se laissait pas rebuter par les cas les plus difficiles et savait toujours découvrir le métal précieux sous la gangue. Durant cinq ans elle exerça parmi les prostituées un véritable apostolat.



DE-CI, DE-LA

Pour les réfugiés intellectuels, les rapatriés et les artistes nécessiteux.

Sous les auspices d'un Comité féminin de patronage constitué à Genève, et qui comprend plusieurs noms de féministes, est en voie d'organisation une vente, qui, rompt avec les méthodes usées, pourra être un véritable succès: il s'agit en effet d'une vente aux enchères fixée au 18 novembre d'objets d'art, (tableaux, meubles anciens, bibelots divers, livres rares et manuscrits, etc., etc.) aimablement organisée et dirigée par

M. W. S. Kundig, l'expert bien connu, dans les salons obligatoirement prêtés de la galerie Moos. Le produit de cette vente sera réparti par tiers entre les rapatriés suisses, le fonds des artistes nécessiteux de Genève, ceci aux mains de M. le conseiller d'Etat Pugin, président de la Commission centrale de secours pendant la guerre, et les intellectuels réfugiés, ceci par l'intermédiaire de M. le professeur W. Rappard, vice-président du Comité international. L'on assure qu'il y a de sorte possibilité de réunir une forte somme, et nous le souhaitons de tout cœur, vu l'urgente nécessité de venir en aide aux uns et aux autres.

Et que celles de nos lectrices qui savent fort bien qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir un tableau ou tout autre objet d'art veuillent bien, en lisant ceci, songer aux vastes greniers des vieilles maisons de campagne, aux déminagements de meubles lors du décès d'une grand-tante ou d'une cousine éloignée, aux gravures d'autres fois ou aux bibelots amusants que personne ne regarde plus, et que, en s'installant dans le « trois pièces et demi-moderne » on a enfermé quelque partie, ne sachant pas qu'il faut faire, mais en se disant que « cela peut servir un jour ». Ce jour est venu: que l'on se hâte avant le 18 novembre de faire un choix, et d'en avertir M. Kundig, (2, place du Port, Genève). Car ainsi, et sans bourse délier, l'on aura fait, une fois de plus, un geste indispensable d'entraide et de solidarité.

Dans les Commissions vadoises.

En vertu de la nouvelle loi vadoise sur l'assistance publique et la prévoyance sociale, des Commissions locales ont été créées, dont les femmes peuvent être membres. Tel est le cas de Mme R. Demiéville, membre du Comité du Bureau central d'assistance à Lausanne, de Mme R. Jeanneret, infirmière visiteuse à Grandson, de Mme R. Blanchard, infirmière, et A. Bovet, institutrice à Nyon, de Mme Gilardon-Bonny, à Ecublens.

Souhaitons que cette liste s'allonge bien vite.

L'Alliance à Winterthour

(Suite de la 1^{re} page.)

L'Union des Femmes de Moudon a fait une grande perte par la mort, survenue à Lausanne le 4 octobre, à la suite d'une opération, de Mme Lily Kautsch-Jacottet, rédactrice de *l'Éveil de Moudon*. Comme journaliste, comme membre de l'Union des Femmes, comme suffragiste, comme secrétaire de l'Association du Vieux-Moudon, comme maîtresse de langues, elle joua un rôle en vue. Tout l'intéressait; elle avait une belle vivacité de pensée, une grande faculté de rebondissement, un intérêt toujours en éveil. Elle portait une vive affection à sa ville, y tenait une grande place. Ses articles, ses reportages étaient alertes et pleins d'esprit; on appréciait ses comptes rendus des assemblées féminines, notamment de la Fédération des Unions de Femmes, dont elle était une fidèle habituée. Les féministes vadoises garderont le souvenir de cette femme courageuse, qui n'a jamais caché ses opinions et savait les exprimer avec fermeté.

Mme Gubser-Röthlisberger

Le 9 octobre est décédée à Lausanne Mme Blanche Gubser-Röthlisberger, une femme énergique et active qui s'était vouée à l'enfance malheureuse. Elle s'occupa pendant six ans de la protection de l'enfance au Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, faisant enquêtes, démarches sans nombre. Elle s'occupa également de la maison du Reüpit, à Grandson, qui procure un enseignement professionnel à des jeunes gens difficiles. Elle avait été chargée de nombreuses tâches et fit preuve dans tout ce travail d'un dévouement absolu.

S. B.

c'est rendre à ces derniers le service de leur indiquer une source précieuse de documentation de premier ordre, parfaitement accessible, et qu'il faudrait sans cela chercher à travers d'innombrables revues et journaux spécialisés. Toutes les féministes soucieuses de se renseigner sur l'évolution du travail féminin, tous les travailleurs sociaux que la question du travail de la jeunesse intéresse, se hâteront donc de se procurer ces brochures comme un indispensable instrument de travail.

J. Giud.

MILES: *Deutschlands Kriegsbereitschaft und Kriegsauswirkungen? im Spiegel der deutschen Fachliteratur*. Europa Verlag, Zürich u. New York.

L'auteur autrichien de cette brochure de 150 pages, parue à Zurich juste avant le début des hostilités, c'est-à-dire au mois d'août 1939, expose de façon tout à fait objective les visées politiques, les préparatifs militaires, les ressources et les faiblesses du III^{re} Reich, bref ce qu'on appelle d'un mot son « potentiel de guerre ». Le grand intérêt de cette étude réside dans le fait que l'auteur fait parler les chefs du régime dans les différents domaines, et qu'il a recherché l'aveu de leur faiblesse dans leurs propres publications: revues économiques, militaires et techniques, sans oublier *Mein Kampf*.

Depuis que ces pages ont été publiées, la guerre est devenue une réalité. Des facteurs politiques imprévus ont profondément modifié certaines conditions primordiales: l'alliance germano-russe, en particulier, a enlevé au Reich un adversaire redoutable et amélioré ses conditions de

ravitaillement. Mais d'autres facteurs conservent tout leur poids, et leur étude nous fournit des renseignements précieux et inédits.

Il ressort de cette étude et d'une comparaison serrée avec les conditions régnant en 1914 que l'Allemagne d'aujourd'hui repose sur des bases infiniment moins solides. Tandis qu'une période de prospérité avait précédé la dernière guerre, aujourd'hui notre voisine manque de matières premières, de nourriture, de main-d'œuvre et de crédit. Les dernières années ont marqué un recul régulier de la production du sol, l'industrie de guerre ayant accaparé une proportion démesurée d'ouvriers, et la culture forcée, la vente prescrite à prix fixe enlevant à l'agriculture tout intérêt personnel à une production plus intense. Les autoroutes, les champs d'aviation, les régions fortifiées ont en outre réduit considérablement la surface cultivée.

La production du charbon et du fer est également inférieure à celle de la dernière guerre, puisque à ce moment-là l'Allemagne s'approvisionnait dans les mines belges et françaises. Même les réserves actuelles de 20 millions de tonnes de fer ne sauraient suffire à la consommation d'une guerre de longue durée. Impossible également d'avoir fait des réserves suffisantes d'huile et de benzine, ces carburants puissants que la guerre moderne engloutit de façon insoupçonnée autrefois, et dont on évalue la consommation annuelle à 30-40 millions de tonnes par l'Allemagne seule!

Au point de vue financier, la guerre de 1914 débute en Allemagne avec une couverture brillante et un crédit presque illimité dans les pays étrangers. Aujourd'hui le bilan est défic-



Publications reçues

SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Le placement familial des enfants*. Vol. I et II. Numéros de référence: C. 250. M. 155, 1938 IV. Chaque volume: 3 fr. suisses. Librairie Payot, dépositaire.

Les lecteurs de ce journal n'ont certainement pas oublié les belles études faites par la Commission sociale de la S. d. N. sur les tribunaux pour enfants, et d'une manière plus générale, sur le traitement des mineurs dévoyés ou en danger moral, et l'on peut assurer sans exagération que c'est grâce à ces études que l'idée des tribunaux d'enfants a pris un si grand essor au cours de ces dernières années. C'est également de ces

études qu'est née l'idée d'examiner de façon large, et comme une méthode générale de protection de l'enfance, tout le problème du placement familial des enfants, problème d'abord uniquement considéré sous l'angle plus restreint d'une institution auxiliaire des tribunaux d'enfants.

Les deux importants volumes que nous avons sous les yeux contiennent la documentation fournie par les gouvernements de 26 pays sur le placement familial. Le premier volume pose les principes généraux adoptés dans ce domaine par les services sociaux modernes, et décrit l'évolution historique du placement, et ses traits caractéristiques (réglementation, choix du personnel, collaboration des autorités et des organisations privées, questions d'ordre sanitaire, éducatif, professionnel, etc., etc.). Le second volume analyse, pays après pays, les divers systèmes en vigueur, statistiques et textes législatifs à l'appui. Aussi est-ce une véritable mine de documentation dans laquelle puiser que cette publication, et ne peut-on assez chaudement recommander à toutes les institutions, comme à tous les particuliers, s'occupant de protection de l'enfance, de lui faire sans plus tarder une place dans leur bibliothèque: bien des suggestions précieuses seront recueillies de la sorte, bien des expériences relatées, qui pourront donner un nouvel élan à une activité féconde.

J. Giud.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL: *La protection des jeunes travailleurs. — Le travail des femmes*. (Tirages à part du chapitre II, de *l'Année sociale*). Deux brochures, Genève, 1938 et 1939.

Signaler ces publications à l'attention de ceux qui s'occupent des problèmes qu'elles traitent,